Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 74 (1979)

Heft: 4-fr

Rubrik: Langues de chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les mots de chez nous1

Du refuge Albert à la cabane de Trient

Cabane de Saleina, un soir. Au coin d'une table, avec les conseils d'un guide de la vallée, un alpiniste choisit l'itinéraire d'une prochaine randonnée: «Du refuge Albert à la cabane de Trient²: 3½ heures, facile... De la cabane de Trient au refuge d'Argentière: 4 petites heures... Santé!»

Dans son réflexe de montagnard suisse, notre homme imagine peut-être ces refuges plus sommaires que nos cabanes: il connaît en effet la cabane du Hörnli et le refuge Solvay, dans lequel il ne peut séjourner qu'en cas de nécessité. Quelques jours plus tard, dans sa randonnée, il remarque cependant que les refuges français, en ce qui concerne leur capacité et leur confort, ne diffèrent guère des cabanes suisses, si ce n'est par un côté «restaurant» plus accentué. Il conclut donc que les appellations de ces constructions varient au gré de la frontière qui les sépare, et il se demande si au fond notre coutume est justifiée. Rentré chez lui, il cherchera probablement dans les dictionnaires ce qu'on appelle un complément d'information.

En homme respectueux de la langue académique, il s'attaque d'abord à refuge: ce n'est qu'avec le Grand Robert (1964) qu'il trouve le mot dans ce sens. Le Petit Robert, plus évolué – ah! les jeunes – lui fournit en plus la première attestation, 1877, avec l'exemple «Le refuge Vallot, sur les pentes du Mont Blanc», exemple qui semble mieux illustrer du reste le refuge modèle suisse que le bâtiment de 280 places sis au bord du glacier d'Argentière!

Au tour de *cabane* maintenant. Les différents dictionnaires donnent *cabane* de berger, de bûcheron, de pêcheur, à lapins, en planches, en terre battue, couverte de chaume, habitation misérable, prison, et nombre de sens spéciaux, par exemple lit sur un voilier. Le 4º volume du Trésor de la Langue française y ajoute cabane au Canada (où l'on traite la sève d'érable) et cabane de neige, sous l'autorité de Chateaubriand qui ne connaissait probablement pas igloo. Mais aucune trace de la cabane des Alpes.

Et pourtant, diable, le mot est tout aussi courant que *refuge* chez les écrivains français de l'alpinisme, comme Frison-Roche, Charlet et bien d'autres, dans les livres desquels les cabanes ou refuges sont desservis par des *gardiens de cabane!*

Poussant ses recherches, notre homme trouve le mot *cabane* dans les publications spécialisées du siècle dernier, tant françaises que suisses, parmi lesquelles un acte officiel du préfet de la Haute-Savoie réglementant le tarif des guides de Chamonix en 1870, soit sept ans avant l'apparition de *refuge*. Cela l'encourage à franchir un siècle pour interroger le père de l'alpinisme dans la région, Horace-Bénédict de Saussure.

Celui-ci, racontant sa tentative d'ascension du Mont-Blanc³, en 1785, rapporte que ses guides ont construit, au pied de l'Aiguille du Goûter, une «hutte ou cabane en pierres sèches»; il la décrit, en parle abondamment, et l'on voit, au fil des pages, le mot se spécialiser dans le sens que nous lui connaissons. Entré dès lors dans l'usage des montagnards des Alpes, le terme s'est appliqué à des constructions sans cesse agrandies et améliorées, pour n'être évincé qu'au cours de ce siècle sur sol français par refuge que les cartographes de Paris ont préféré. Connu encore en Savoie, il est solidement implanté chez nous. Il aurait donc mérité qu'on lui fasse une petite place dans les

fasse une petite place dans les dictionnaires, ne serait-ce qu'en demandant à cabane de neige de

se tirer un peu.

Maurice Casanova

¹ Sous ce titre, l'auteur de cet article a fait paraître, dans le «Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel», de nombreuses études de mots régionaux. Nos lecteurs connaissent déjà celle qu'il a consacrée à *carnotset* (n° 4/1978 de cette revue).

² Le guide prononce -in (Tri-yin), comme il se doit.

³ «Voyages dans les Alpes», tome II, Genève 1786, pages 554 et suivantes.

La cabane des Dix dans la région du Mont-Rose (photo: Archives cantonales du Valais).

